

WINZERLING, Oscar William. *Acadian Odyssey*. 224 p.
Louisiana State University Press. Baton Rouge, 1955. \$4.85.

Roger Comeau

Volume 9, Number 4, mars 1956

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/301796ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/301796ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

ISSN

0035-2357 (print)

1492-1383 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Comeau, R. (1956). Review of [WINZERLING, Oscar William. *Acadian Odyssey*. 224 p. Louisiana State University Press. Baton Rouge, 1955. \$4.85.] *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 9(4), 589–592.
<https://doi.org/10.7202/301796ar>

WINZERLING, Oscar William. *Acadian Odyssey*. 224 pages.
Louisiana State University Press. Bâton Rouge, 1955. \$4.85.

Dans leurs études consacrées à la dispersion des Acadiens en 1755, les historiens se sont toujours intéressés au sort des exilés dans leurs pérégrinations interminables et même à leurs établissements définitifs. C'est cette même préoccupation qui a fait l'objet de savantes recherches de la part de l'abbé Oscar William Winzerling, curé de la paroisse Saint-Joseph de Taylors

Falls, de l'archidiocèse de Saint-Paul au Minnesota; c'est le fruit de ses recherches qu'il nous fait connaître dans un ouvrage intitulé *Acadian Odyssey*, publié au cours de l'année du bicentenaire acadien.

Dans ce travail, l'auteur s'intéresse surtout à trois groupes de bannis, soit environ 3,000 personnes: ceux qui furent transportés en Virginie, puis exilés de nouveau en Angleterre; ceux qui devaient être envoyés dans certaines colonies anglaises de l'Amérique mais qui furent rejetés par elles et rapatriés en France; enfin, ceux qui furent jetés sur le continent nord-américain et qui purent regagner les ports maritimes de France après le Traité de Paris de 1763. Le but de cette étude est de faire ressortir l'importance du projet d'établissement, en Louisiane, d'environ 1,600 Acadiens de ces villes maritimes de France, projet exécuté en 1785 par l'Espagne, c'est-à-dire après le Traité de paix de 1783.

L'auteur débute en passant rapidement en revue les faits saillants de l'histoire de l'Acadie française depuis les débuts jusqu'à 1713, et souligne brièvement l'état précaire de la colonie acadienne sous le régime anglais jusqu'à 1755. A la suite de plusieurs historiens, il attribue en partie la cause du regrettable événement de la dispersion à l'ignorance des Acadiens concernant la situation politique du temps, d'où leur incapacité de reconnaître leurs droits et devoirs envers leurs vainqueurs. Tout en admettant que l'expulsion des peuples était reconnue comme mesure de guerre à l'époque, l'auteur se demande si le lieutenant général Lawrence était réellement justifié d'y recourir, et il condamne carrément la méthode employée en l'occurrence.

En septembre 1762, la France envoyait à la cour d'Angleterre son ministre, le duc de Nivernois, négocier le traité qui mettait fin aux hostilités. Grâce aux audacieuses démarches d'un Irlandais nommé Turney qui avait épousé une Acadienne, les Acadiens de Liverpool réussirent à faire parvenir au duc une lettre dans laquelle ils exposaient leur détresse et leur désir de vivre sous la protection du roi de France. Sensible à une telle marque de fidélité, le duc eut recours aux bienveillants services de son secrétaire, M. de La Rochette, pour mener une enquête sur les différents groupes d'Acadiens en Angleterre et envisager la possibilité de les rapatrier en France. Fait assez étrange mais explicable, les Acadiens habitant les villes anglaises autres que Liverpool, notamment Bristol, Southampton et Falmouth, manifestèrent tout d'abord peu d'enthousiasme envers ce projet, et le désir de retourner en Acadie plutôt qu'en la vieille patrie semblait hanter la plupart d'entre eux. Mais afin de

convaincre les exilés de retourner en France, le duc suggéra à La Rochette de leur adresser une lettre circulaire dans laquelle il leur expliquerait que la France était prête à les recevoir et inviterait les intéressés à s'inscrire. La lettre de La Rochette, adressée de Liverpool, le 18 avril 1763, remporta le succès désiré.

Cette même lettre parvint aux Acadiens éparpillés dans les colonies anglo-américaines de la Pennsylvanie, du Maryland, du Connecticut, de la Caroline du Sud, de la Georgie, du New York, du Massachusetts et servit à les rallier.

Entre le rapatriement des Acadiens d'Angleterre en France en 1763 et la signature du traité de 1783, plusieurs Français tentèrent des essais de colonisation avec les Acadiens mais tous furent infructueux. Plus chanceux que ses compatriotes fut Peyroux de la Coudrenière, ancien apothicaire de Nantes, qui avait déjà habité la Louisiane où il avait amassé une fortune. Avant son retour en France, il avait déjà conçu l'idée d'établir les Acadiens de France en ce lointain pays devenu, en grande partie, territoire espagnol depuis 1762. Une fois la paix rétablie, il put, non sans de nombreuses difficultés cependant, mettre ses projets à exécution, grâce surtout au consentement du gouvernement français (heureux de se débarrasser de sujets coûteux à l'Etat), à l'encouragement du gouvernement espagnol (désireux de les recevoir), à l'aide de l'ambassadeur d'Espagne à Paris, le comte d'Aranda, au secrétaire de ce dernier, Ignacio Heredia et à Manuel D'Asprès, consul d'Espagne à Saint-Malo. A Nantes, il gagna également à la cause un Acadien, Olivier Terrio, cordonnier, qui lui fut d'un précieux secours dans la réalisation de son entreprise, mais qui, malheureusement, fut victime de l'ingratitude de Peyroux.

Le transport des Acadiens en Louisiane débuta en mai 1785 pour se terminer en décembre de la même année. Au cours de sept voyages, environ 1,600 Acadiens passèrent volontairement en Louisiane et s'établirent aux endroits de leur choix, sur les bords du Mississippi où ils rejoignirent environ 3,000 de leurs frères. Cette entreprise, dont le gouvernement espagnol assumait toutes les dépenses coûta au delà de \$61,000 et bien davantage, si l'on tient compte des dépenses faites à l'arrivée des immigrants au pays afin de les établir convenablement. Les historiens s'accordent à dire que les Acadiens qui s'installèrent en Louisiane furent les plus fortunés des exilés.

Ce volume, préfacé par l'archevêque de Saint-Paul, est une importante contribution historique qui compte parmi les meilleures productions littéraires relatives à la dispersion des Acadiens parues l'an dernier.

Très sympathique à la cause des infortunés Acadiens, l'auteur se montre sévère à l'endroit des Français et ne semble pas approuver le sort que leur réserva la mère-patrie une fois les exilés revenus au pays.

On pourrait peut-être reprocher à l'auteur la brièveté des récits. Certains faits, par exemple, le résultat de la poursuite de Peyroux par Terrio (pp. 158-9), la facilité d'adaptation des Acadiens en terre louisianaise, etc., mériteraient des explications plus détaillées.

Par contre, l'auteur fait preuve de compétence, tant par l'abondance de sa documentation que par sa véracité, fruits de patientes recherches effectuées dans les principaux dépôts d'archives en Espagne, en France, en Angleterre et en Amérique, et par son étude approfondie des milieux acadiens. On pourra constater la qualité des matériaux employés en consultant les 10 pages de sources bibliographiques, manuscrites et autres; les 36 pages de notes de renvoi; l'appendice contenant une liste presque complète des noms des Acadiens émigrés dans chacune des sept expéditions avec les noms des navires-transports; et l'index nominal à la fin du volume.

Acadian Odyssey complète les travaux des autres historiens sur cette même question, notamment MM. Lauvrière et Martin, le Frère Bernard et autres. Souhaitons que soit publiée prochainement une traduction française de cet ouvrage.

A tous ceux qui s'intéressent aux Acadiens en général, à ceux de la Louisiane en particulier, ce travail se révélera des plus instructifs et rendra un juste hommage à l'œuvre éminemment humanitaire du gouvernement espagnol de l'époque.

Roger COMEAU,
des Archives du Canada